

le stage de 3ème

Le stage de troisième est la première expérience professionnelle pour un grand nombre d'élèves. Cet article fait un résumé de ce qu'il faut savoir concernant le stage de 3ème.

Objectifs

le stage de 3ème permet :

- découvrir un environnement différent de leur milieu scolaire
- découvrir les compétences et savoir-faire du métier
- découvrir le monde économique et professionnel

Où faire son stage

Le stage peut s'effectuer dans une entreprise privée, une association, un établissement public, une collectivité territoriale...

Modalité d'évaluation

Le stage est obligatoire pour tous les élèves de 3ème. Il est d'une durée de 5 jours (une semaine), mais il peut être divisé en plusieurs parties, tout dépend de chaque établissement.

Il peut parfois avoir lieu en 2nde ou en 4ème.

Info : les dates des périodes de stage vous sont généralement communiquées en début d'année par le professeur principal.

De plus, le stage doit amener à la signature d'une convention entre l'établissement d'accueil et l'élève. Cette convention détaille les conditions d'encadrement, de sécurité...

Après le stage, les élèves ont un temps de préparation qui se poursuit par un temps restitution : le rendu d'un rapport de stage, le passage d'une soutenance... Mais les

le stage de 3ème

modalités d'évaluation varient d'un établissement à l'autre.

Comment trouver son stage ?

Votre entourage peut vous aider dans votre recherche de stage, mais vous pouvez aussi candidater directement auprès des organismes qui vous intéressent.

L'orientation choisie est essentielle au dispositif Mentor & Moi. C'est un des objectifs pour les mentors qui accompagnent un jeune en 3ème.

N'hésitez pas à en parler à votre mentoré et à l'accompagner dans la recherche de son stage.